

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
M.R.C. DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

PROCÈS-VERBAL

À la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le lundi 4 juin 2018 à 20 h à la salle du conseil, située dans le local 216 du centre le Sillon, 3491, chemin Royal, étaient présents les membres du Conseil : Maude Nadeau, Lauréanne Dion, Patrick Morin, Murielle Lemelin et Dominique Labbé. Sous la présidence de la mairesse, Lina Labbé.

Est également présent Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption du procès-verbal du 7 mai 2018 ;
3. Suivi du procès-verbal ;
4. Correspondance ;
5. Adoption des dépenses et autorisation du paiement des comptes ;
6. Demande d'aide financière
 - a) Le Chœur d'Érika ;
 - b) Tir de tracteur Ile d'Orléans ;
7. Dépôt du rapport de la Mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur au 31 décembre 2017 ;
8. Résolution – Achat et installation de caméras de sécurité au Parc de la Tour-du-Nordet ;
9. Résolution – Signature du bail de location pour le local 101 du centre le Sillon ;
10. Varia
 - a) M.R.C. ;
 - b) Rapports des activités des élus ;
11. Période de questions ;
12. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

La mairesse constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux citoyens présents à la séance.

018-049

Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition de Patrick Morin avec l'appui de Dominique Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

018-050

Item 2 Adoption du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai est adopté sur proposition de Patrick Morin avec l'appui de Lauréanne Dion.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

Item 3 Suivi du procès-verbal

Item 4 Correspondance

018-051

Item 5 Adoption des dépenses et autorisation de paiement des comptes

Attendu que le directeur général/secrétaire-trésorier a informé les membres du Conseil municipal sur l'état des dépenses effectuées et sur la liste des comptes à payer ;

Attendu que ces informations couvrent la période depuis la séance du 7 mai 2018 jusqu'à la séance prévue en juillet 2018 ;

Attendu que la gestion des finances municipales est soumise aux règles établies par le règlement numéro 07-059 ;

En conséquence,

Sur proposition de Maude Nadeau, avec l'appui de Murielle Lemelin,

Il est résolu

Que les dépenses effectuées pour la somme de 237 325,66 \$ soient acceptées ;

Que le paiement des comptes pour la somme de 3 645,14 \$ soit autorisé ;

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier

Item 6 **Demande d'aide financière**

018-052

a) **Le Chœur d'Érika**

Sur proposition de Dominique Labbé, avec l'appui de Maude Nadeau, il est résolu de verser la somme de 50 \$ à l'Association Chœur d'Érika dans le cadre de la 7e édition du souper spaghetti annuel de l'association.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

b) **Tir de tracteur Ile d'Orléans**

Demande refusée

018-053

Item 7 **Dépôt du rapport de la Mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur au 31 décembre 2017**

Tel que stipulé à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), Madame Lina Labbé mairesse, dépose son rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur au 31 décembre 2017. Selon le tableau suivant :

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
États comparatifs Budgets vs Résultats
2016-2017-2018.

	2016 Résultat	2017 Budget	2017 Résultat	2018 Budget
Revenus				
Taxes	694 426 \$	693 841 \$	712 015 \$	711 129 \$
Paiements tenant lieu de taxes	6 005 \$	6 100 \$	6 068 \$	6 100 \$
Services rendus	14 372 \$	10 800 \$	15 834 \$	12 350 \$
Imposition de droits	44 128 \$	12 320 \$	15 807 \$	11 820 \$
Amendes et pénalités	1 905 \$	1 000 \$	2 661 \$	2 000 \$
Intérêts - Revenus	4 661 \$	3 750 \$	5 654 \$	3 750 \$
Autres revenus	25 434 \$	3 000 \$	11 047 \$	3 000 \$
Transferts	264 416 \$	- \$	107 903 \$	- \$
Total des revenus	<u>1 055 347 \$</u>	<u>730 811 \$</u>	<u>876 989 \$</u>	<u>750 149 \$</u>

Dépenses				
Législation	40 774 \$	48 465 \$	42 879 \$	50 104 \$
Application de la Loi	86 335 \$	89 265 \$	88 850 \$	97 893 \$
Gestion financière et administrative	142 361 \$	139 489 \$	141 016 \$	142 225 \$
Greffe	4 405 \$	9 500 \$	884 \$	- \$
Évaluation	15 989 \$	35 300 \$	20 725 \$	52 750 \$
Autre (Sillon & employé municipal)	74 233 \$	85 483 \$	76 357 \$	86 375 \$
Sécurité publique	169 625 \$	170 527 \$	118 675 \$	181 251 \$
Transport	66 740 \$	57 830 \$	72 339 \$	61 244 \$
Hygiène du milieu	196 476 \$	115 122 \$	193 722 \$	116 387 \$
Urbanisme et zonage	9 185 \$	15 093 \$	13 256 \$	11 270 \$
Loisirs	47 145 \$	35 150 \$	70 722 \$	36 990 \$
Total dépenses	853 268 \$	801 224 \$	839 425 \$	836 489 \$
Immobilisations/Financement et affectations	126 412 \$	70 413 \$	174 010 \$	86 340 \$
Excédent(déficit) de l'exercice	328 491 \$	- \$	211 574 \$	- \$
Investissements de l'année dans les immobilisations	(245 523) \$		(85 734) \$	
Excédent (déficit) à des fins fiscales	82 968 \$	- \$	125 840 \$	- \$

De plus, Madame Labbé résume les actions réalisées en 2017 et celles qui sont en cours et seront réalisées en 2018.

2017

- Continuer de travailler pour les citoyens afin de modifier le plan de conservation du site patrimonial de l'Île-d'Orléans déposé unilatéralement par le ministre de la Culture et des Communications du Québec (MCC) en décembre 2017 ;
- Parc de la Tour du Nordet ;
- Route Argentenay amélioration d'un ponceau
- Étude route montée Guérard ;
- Ajout lumières de rue chemin royal près du chemin du Moulin

2018 Planification

- **Centre le Sillon**
 - o Compléter l'amélioration du centre communautaire fenêtres et enveloppe extérieure ;
 - o Réaménagement du bureau municipal ;
 - o Mise à niveau du système de sécurité incendie
- Poursuite du projet sur le plan d'intervention érosion des berges;
- Sentier pédestre ajout exposition Capteurs de mystères ;
- Continuer à travailler sur le dossier du plan de conservation MCC ;
- Parc de la Tour du Nordet ajout accès Wifi et plantation d'arbres ;
- Ajout de lumières de rue entre le Parc de la Tour-du-Nordet et le centre du village ;
- Organisation de cours de secourisme.

En conséquence,

Sur proposition de Maude Nadeau, avec l'appui de Patrick Morin

Il est résolu

Que le Conseil municipal accepte le dépôt rapport de la Mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur au 31 décembre 2017, tel que présenté ;

Que comme le stipule le deuxième alinéa de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) le Conseil municipal détermine que ce rapport sera diffusé sur le territoire par un article dans le journal Autour de l'Île et une publication sur le site Internet municipal.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

018-054

Item 8 **Résolution - Achat et installation de caméras de sécurité au Parc de la Tour-du-Nordet**

Attendu que le Conseil municipal désire protéger le site du Parc de la Tour-du-Nordet au moyen de l'installation d'un système de caméra de surveillance ;

Attendu que cette installation nécessitera l'ajout d'une connexion Internet sur le site ;

Attendu que cette connexion permettra l'ajout d'un accès Wifi pour les usagers du Parc ;

Attendu qu'une vérification de prix a été effectuée avec un fournisseur différent de celui qui est responsable des services de sécurité de la Municipalité ;

Attendu que cette vérification permet de conclure que l'offre du fournisseur actuel est conforme et juste ;

Attendu que le contrat peut être accordé de gré à gré ;

En conséquence,

Sur proposition de Murielle Lemelin avec l'appui de Maude Nadeau

Il est résolu

Que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans accepte l'offre du Groupe EIC (2000) inc. pour l'installation du système de caméra pour la somme de 3 915 \$ plus taxes ;

Que cette somme soit financée à même le programme du Fonds de développement du territoire (FDT) de la MRC de l'Île-d'Orléans selon les modalités prévues ;

Que la contribution municipale à ce projet soit financée à même les crédits prévus pour l'entretien du parc.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

018-055

Item 9 **Résolution - Signature du bail de location pour le local 101 du centre le Sillon**

Attendu que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a reçu une offre de location pour le local 101 du centre le Sillon ; (Ancien bureau municipal)

Attendu que cette offre comporte certaines modalités quant à l'aménagement du local, les usages autorisés et les possibilités d'affichage pour le locataire ;

Attendu que l'ensemble de ces conditions feront l'objet d'un bail auquel seront annexés les documents techniques pertinents ;

En conséquence,

Sur proposition de Murielle Lemelin, avec l'appui de Maude Nadeau

Il est résolu

Que Madame Lina Labbé, mairesse et Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans le bail de location pour le local 101 du centre le Sillon ;

Que le Conseil municipal délègue à Madame Lina Labbé, mairesse et Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier la responsabilité de négocier les derniers détails techniques avec le locataire ;

Qu'en contrepartie un rapport complet sur l'entente finale sera soumis au conseil dès la conclusion des derniers détails.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 10 **Varia**

- a) M.R.C. ;
- b) Rapports des activités des élus ;

Item 11 **Période de questions**

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 8 h 55 et se termine à 9 h 05 pour un total de 10 minutes.

018-056

Item 12 **Levée de la séance**

La séance est levée à 9 h 05 sur proposition de Lauréanne Dion avec l'appui de Patrick Morin.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.